

Rapport d'évaluation des résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

(Conformément la LIP.art 83.1)

École/Centre : École du Grand-Pavois

Nom de la direction : Christine Lechasseur et Isabelle Lévesque en intérim

Adopté par le C.E le : le 18 juin 2025

Transmis au SRÉ qui fera le suivi au PRÉ : Le 29 juin 2025

Nos résultats	Nous avons au total 29 événements de violence et d'intimidation touchant principalement le 2 ^e et 3 ^e cycle. Ils se déroulent sur la cour et dans la classe. 5 événements de violence à caractère sexuel ont été déclarés. Les autres situations déclarées relevaient du conflit; des élèves ayant de la difficulté dans la résolution de conflit.
Constats sur ces résultats	Nous croyons qu'offrir une formation et de l'accompagnement au personnel sur la violence et l'intimidation afin de mieux prévenir et intervenir permettrait de diminuer les situations. Il nous semble également important d'assurer la surveillance sur la cour et au service de garde. Soutenir les élèves dans la résolution des conflits leur permettrait d'être mieux outillés.
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	Code de vie connu et appliqué de façon cohérente par tous les intervenants, l'enseignement explicite des comportements attendus. Ajout d'une surveillance sur la cour durant les mois d'hiver.
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte d'intimidation ou de violence	Intervention rapide dès la connaissance de la situation, rencontrer les élèves impliqués et analyser la situation. Informer les parents et les impliquer dans la recherche de solutions, consigner la situation, faire des rencontres de suivi
Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain	Offrir de la formation au personnel pour mieux intervenir sur les situations de violence et d'intimidation. Offrir des ateliers sur la résolution de conflits auprès des élèves. Assurer une surveillance accrue sur la cour et au service de garde.

Formation offerte sur la violence à caractère sexuel	Formation obligatoire du MEQ, Formation de la fondation Marie-Vincent.
Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	Il faut davantage s'en préoccuper et que tous les enseignants doivent faire une activité reliée au consentement. Sécuriser les accès à certains endroits ou dans certains contextes.